

Image not found or type unknown



## État des lieux et vétusté au bout de 10 ans et 11mois

Par **algagi**, le **11/12/2008** à **16:10**

je déménage, l'état des lieux aura lieu en février, je suis entré dans la maison en mars 1998, les peintures de cuisine, salle de bains sont fortement écaillées, par endroit on voit le béton. les papiers peints sont tachés, et par petits endroits déchirés quand est-il de la vétusté, que dois je refaire? à un mois près cela aurai fait 11 ans de présence merci beaucoup